Le nombre de cas de coqueluche augmente d'une manière exponentielle en France

Compte Test - 2024-07-23 19:36:55 - Vu sur pharmacie.ma

Les cas de coqueluche ont fortement augmenté en France en 2024 avec près de 6 000 nouveaux cas, dont plus de 3 000 en mai, contre 496 cas en 2023. Le Centre national de référence de l'Institut Pasteur souligne une vigilance accrue face à deux souches résistantes aux antibiotiques identifiées en France. Avec 5 854 cas recensés depuis le début de l'année, c'est près de 12 fois plus que les 495 cas notifiés en 2023. En comparaison, seulement 67 cas ont été enregistrés en 2022 et 34 en 2021. Cette recrudescence, bien que cyclique (3 à 5 ans), est particulièrement intense cette année, probablement en raison d'une immunité affaiblie après la pandémie de Covid-19 et les gestes barrières.

En 2017, 3 354 cas avaient été comptabilisés, ce qui était déjà un chiffre élevé par rapport à 2024. Les enfants et nourrissons sont les plus vulnérables, pouvant développer des complications graves telles que des pneumonies ou des affections neurologiques. Plusieurs cas graves ont été observés chez des nourrissons, nécessitant des soins en réanimation. Les macrolides, antibiotiques de choix, ne suffisent plus à traiter deux souches résistantes identifiées en février et avril 2024, une situation jusque-là rare en dehors de l'Asie.

Le Centre national de référence appelle à une surveillance rigoureuse, un diagnostic précis et une gestion efficace des patients et de leurs contacts. La notification des cas groupés aux Agences Régionales de Santé et la mise en place de mesures préventives sont cruciales.

La coqueluche est une maladie causée par Bordetella pertussis, extrêmement contagieuse, une personne infectée pouvant en contaminer 15 autres par voie aérienne. En France, le vaccin est obligatoire pour les nourrissons depuis 2018. La transmission se fait souvent des adultes ou adolescents non revaccinés vers les nourrissons non encore vaccinés. Le schéma vaccinal comprend des injections à deux et quatre mois, avec des rappels à 11 mois, 6 ans, entre 11 et 13 ans, et à 25 ans pour les adultes jusqu'à 39 ans s'ils n'ont pas été revaccinés.

La Haute Autorité de santé recommande également la vaccination des femmes enceintes à partir du deuxième trimestre pour protéger les nouveau-nés par les anticorps maternels. Les symptômes de la coqueluche incluent une toux persistante de plus de 7 jours, des quintes de toux avec des difficultés respiratoires, et parfois des vomissements. Chez les nourrissons, des apnées, bradycardies et cyanoses peuvent survenir. Chez les adolescents et adultes, une recrudescence nocturne est observée. Le diagnostic se fait par des examens biologiques, et le traitement repose sur les antibiotiques macrolides, prescrits également aux proches non revaccinés dans les cinq dernières années.

La tendance à l'augmentation des cas est similaire dans plusieurs pays européens, notamment en Croatie, au Danemark et au Royaume-Uni. Chaque année, la coqueluche cause environ 40 millions de cas et 300 000 décès dans le monde.